

On crut pendant quelque temps — dom Marcello lui-même, — que le Cardinal Manning avait écrit à la Propagande, mais il n'en fit rien. Ceux qui ont lu son histoire par Purcell savent, qu'à cette époque, Son Eminence n'aimait pas à s'adresser à cette Congrégation.

Quelques jours après avoir écrit à Manning, l'abbé Casgrain, muni d'une lettre de recommandation de Mgr Mocenni, se présenta à la Propagande et eut une longue entrevue avec le Secrétaire, Mgr D. Jacobini. Celui-ci le reçut avec empressement et bienveillance et parut parfaitement au fait de l'affaire du Cardinalat. (1) Après avoir entendu le fécond causeur et l'habile avocat, et relu la lettre de Mgr Mocenni, le prélat dit à l'abbé :

« Le Pape ne veut pas que la Reine écrive. S'il accorde la faveur demandée, il la fera sans l'intervention du Gouvernement. » Quelques jours après, dans une autre audience que j'eus avec Mgr Mocenni, celui-ci me répéta la même chose, traduisant évidemment la pensée du Pape. »

« En me parlant des Prélats les plus en faveur auprès de Léon XIII, continue l'abbé Casgrain, Dom Marcello ne manqua pas de me mentionner le Cardinal Pecci, frère du Pape... »

« Je savais qu'il avait manifesté une estime particulière pour Mgr Taschereau qu'il avait invité à venir le voir lors du dernier séjour à Rome de Mgr l'Archevêque. Il l'avait vivement félicité de l'introduction de la Somme de Saint Thomas... dans les études théologiques de son diocèse.

« L'excellent Cardinal, qui a toute la simplicité d'un religieux, me reçut avec une parfaite bienveillance. Je ne manquai pas de lui parler... de saint Thomas, et je terminai en faisant connaître l'objet de ma mission à Rome. Le Cardinal parut accueillir favorablement la proposition et me dit sans détour qu'il en parlerait au Saint-Père.

« 1^{er} février ; j'arrive de chez Dom Marcello qui a été ravi de me voir. » Comme j'avais hâte de vous dire ma joie ! m'a-t-il dit en me pressant la main. Hier au soir, Mgr Mocenni est venu un quart d'heure plus tôt que de coutume. Je lui ai dit

(1) Le Maire Langelier avait écrit au Préfet, le Cardinal Siméoni, le 6 septembre 1884. Voir *Souvenirs Politiques*, pages 321 ; cette lettre remarquable est à lire.